



## Abonnés Solidaires : Bilan annuel 2014

Depuis 1993, le dispositif *Abonnés Solidaires* de *Prescrire* recueille des dons de la part des abonnés. Il aide des soignants à obtenir une information pharmacothérapeutique indépendante, quand ils disposent dans leurs pays de ressources économiques insuffisantes (a).

### Des donateurs toujours aussi nombreux

En 2014, le soutien des donateurs ne s'est pas démenti. En pratique, la plupart des dons ont été constitués par le transfert sur le dispositif *Abonnés Solidaires* du montant de bons d'achat de productions *Prescrire*, acquis lors de parrainages ou en remerciement de relectures. Ils ont permis de réunir 10 350 euros, de la part de 229 donateurs que nous remercions chaleureusement.

### Les aides attribuées en 2014

Pour l'année 2014, les aides se sont élevées à 14 714 euros. Elles ont pris diverses formes :

- prolongation d'abonnements à *Prescrire* ou à *Prescrire International*, et mise en place de nouveaux abonnements en Haïti et à Madagascar ;
- prolongation d'abonnements au "Martindale", source documentaire de référence en thérapeutique, pour quatre bulletins membres de l'ISDB (International Society of Drug Bulletins) ;
- prise en charge partielle des frais de transport et de séjour pour la vingtaine

d'abonnés algériens venus participer aux Rencontres *Prescrire* à Paris ;

- allocation financière à l'ISDB, afin de contribuer aux frais de déplacement de représentants de certains bulletins à la prochaine Assemblée générale de l'ISDB (Pampelune, juin 2015).

Les fonds disponibles au 1er janvier 2015 se montaient à 25 639 euros.

***Prescrire* incite les abonnés à signaler des soignants, des organismes ou des actions susceptibles de bénéficier d'une aide au titre du dispositif *Abonnés Solidaires*.**

a- Le Règlement du dispositif *Abonnés Solidaires* est disponible, en libre accès, sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org), rubrique "Qui est *Prescrire*" > Les abonnés participent.

**Pour proposer de nouveaux bénéficiaires** ou pour adresser vos dons au dispositif *Abonnés Solidaires*, merci d'écrire à :

**contact@prescrire.org** ou à ***Prescrire, Abonnés Solidaires*, 83 boulevard Voltaire, 75558 Paris Cedex 11, France.**

**Les dons peuvent se faire par débit direct du compte ou par virement.** En cas de dons par chèque, merci de le libeller à l'ordre de *Prescrire* ou de l'Association Mieux *Prescrire*.